PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue 18 avril 2017, au lieu ordinaire des séances du conseil, au 111, 4e Avenue à 16 h 30, dont avis de convocation a dûment été transmis à chacun des membres du conseil en date du 6 avril 2017, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire suppléant Mario Lasalle :

Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Sont absents :
Denis Laporte, maire
Daniel Leblanc

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-1804-183 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance à 16 h 30 et constate le quorum en notant que l'avis de convocation a été signifié le 6 avril 2017 par écrit, tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

2017-1804-184 **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la renonciation de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 18 avril 2017.

ADOPTÉ

2017-1804-185 **SOUMISSIONS TRAVAUX DE DALLE ARÉNA**

Le conseil prend connaissance des soumissions relatives aux travaux de de démolition de la dalle existante et de la construction d'une nouvelle dalle pour la glace de l'aréna Roch-LaSalle à savoir :

Nom des soumissionnaires	PRIX (taxes incluses)
Bernard Malo Inc.	465 100,00 $
Construction Larco Inc.	467 948,25 $
Gilles Malo Inc.	525 051,74 $
Développement Atrium Inc.	584 607,64 $

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de Bernard Malo Inc. au prix de 465 100,00 $, laquelle soumission est la plus basse conforme.

QUE les crédits disponibles soient affectés au règlement d'emprunt 2016-289.

ADOPTÉ

2017-1804-186 **AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME PIQM-VOLET 1.5**

ATTENDU QUE le conseil adoptait le 23 janvier 2017 la résolution 2017-2301-036 autorisant la demande de subvention au nouveau fonds

chantier Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC), sous-volet 1.1 renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un appel le 4 avril dernier de monsieur Omar Ben Ndiaye du MAMOT nous avisant que les fonds du programme FPC étaient épuisés et que nous devrions transférer notre demande au PIQM-volet 1.5;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser la direction générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme PIQM-volet 1.5 concernant le renouvellement des conduites d'égout et d'eau potable sur la 4e Avenue entre la 9e Rue et le 53, 4e Avenue et sur la 5e Rue entre la 2e Avenue et la 4e Avenue ;

QUE la Municipalité de Crabtree confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 45.

Mario Lasalle, maire suppléant Président d'assemblée	Pierre Rondeau, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.